

# L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS**

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50  
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »  
Étranger..... le port en sus.  
*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois*

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION  
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel  
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

**ANNONCES :**

*Elles sont reçues exclusivement*  
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.  
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

## BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

Bien que nous trouvions la personnalité de M. Gambetta très encombrante, nous sommes cependant obligés de parler de son fameux voyage dans le pays où fleurit le pommier.

Ce voyage est, même, le principal événement politique de la semaine. Nous ne dirons rien des ovations faites au *Grand Citoyen*, des acclamations rares ici, un peu moins maigres par là, des discours prononcés, des banquets que la cordialité la mieux sentie ne cessait d'embellir...

Cela ressemble à toutes les réceptions officielles et ne nous dit rien de neuf. Ce qui nous apprend quelque chose, c'est un mot que Gambetta a laissé tomber au Havre. Nous savons enfin pourquoi le chef futur du grand ministère a fait tout dernièrement une petite fugue en Allemagne.

« Après tout ce qu'on a imprimé, après toutes les sottises dont certaine presse s'est faite l'écho, il m'est agréable de vous dire que si je suis allé en Allemagne à Brême, Hambourg, Stettin, Lubeck c'était pour constater les conditions dans lesquelles vous pouvez lutter avec vos voisins. »

Les Havrais ont applaudi... Il faut croire qu'il n'y a plus de normands parmi eux... Un normand n'aurait pas accepté une bourde pareille.

A Pont-Audemer, une des dernières étapes du voyage, le grand citoyen a soulevé de nouveaux applaudissements par la phrase suivante :

« Vous avez tous droit à une place au soleil, vous me trouverez toujours à côté de votre député, mon ami, pour faire prévaloir cette idée. »

Décidément, les normands baissent... Le prestige de M. Gambetta montera-t-il ?

\*\*

Il fallait ces ovations à Gambetta pour lui faire oublier les déboires que doivent lui causer les clubs de la capitale et de la province. Tous ces meetings intransigeants, celui de la Perle à la Croix-Rousse, comme celui de la salle Fernando à Paris, ne sont inspirés que par une seule pensée : l'écrasement de l'opportunisme et de son maître.

On nous en promet d'autres pour dimanche prochain ; Quelques-uns vont jusqu'à craindre certaines manifestations bruyantes. Heureusement, la République est là. Si les monarchies ont eu des faiblesses, la République n'en aura pas.

Serions-nous près du moment où la République deviendra le régime qui *divisera* le mieux ?

Vont-ils d'abord se manger les uns les autres ?

\*\*

En Tunisie, nos soldats marchent à la conquête de Kairouan. On espère toujours dans la région des Saint-Hilaire et des Farre que la prise de cette ville sainte désarmera du même coup et les intransigeants et les fils du Prophète. Il se peut que des ministres de la valeur des nôtres croient que cela arrivera.

Dans la province d'Oran, les choses vont toujours mal. Les chefs arabes nous abandonnent les uns après les autres, et Dieu sait quand ils rentreront dans le devoir.

Que fait pendant ce temps-là le gouvernement civil ? Que voulez-vous ; il y a huit jours, Albert mariait sa nièce... Si le dîner a été bon, ce qui n'est pas douteux, même pour les soldats d'Afrique, il faut qu'il ait le temps de faire une honnête digestion.

\*\*

Le roi d'Italie a dû partir de Nouza, mercredi dernier, pour aller rendre visite à l'empereur d'Autriche. Espérons que François-Joseph donnera au roi Humbert quelques bons conseils touchant la Révolution et la papauté.

Pour la France, gouvernée par les hommes que nous avons, ces entrevues de souverains ne disent rien qui vaille.

Quand les monarchies s'embrassent, c'est un soufflet sur la figure de Marianne.

\*\*

L'Irlande est toujours dans un état de surexcitation. L'Anglais met tous les jours en prison quelques membres de la Land-League... L'Irlandais répond par un

refus formel de payer ses fermages. Il va même jusqu'à tuer celui de ses frères qui accepte les conditions de l'oppression.

Pauvre Irlande, il faut que tu sois bien malheureuse pour succomber à tes douleurs et commettre ces crimes. R...

## COURSE AUX NOUVELLES

**Cantorbéry, Angleterre.** — Les Jésuites chassés ont fondé ici un collège. Le R. P. du Lac en est le directeur. L'établissement compte déjà plus de cent élèves venus de France. M. Ferry ne peut pas expulser, et il enrage. Grand bien lui fasse !

**Tunisie.** — Le gouvernement attend toujours une victoire. Ce qui ressuscitera les morts. D'après les documents les plus sûrs, au 30 septembre, le chiffre des décès, dans le seul corps expéditionnaire de Tunisie, était de 2,200, sans compter les disparus. Les onze douzièmes sont morts de maladie. Nous défions bien le gouvernement d'oser annoncer cela aux Chambres.

**André Gill.** — le fameux caricaturiste, qui s'est jadis tant moqué de la religion, qui a tant signé de grotesques et infâmes dessins contre les cléricaux, vient d'être atteint de folie. Ses amis s'en étonnent, mais pas nous.

**Les Arabes.** — Les journaux à la dévotion du gouvernement annoncent l'alliance définitive conclue entre Bou-Aména, Si-Sliman et Si-Kaddour. Nous voilà dans de beaux draps. En Tunisie, tout va pareillement de travers. Le gouvernement espère que les engueulements de la Chambre contre le cléricisme feront, à partir du 28 octobre, une heureuse diversion pour l'opinion publique. Le gouvernement se trompe. Ça ne prend plus.

**23 octobre.** — Départ de 1,900 hommes et de 130 chevaux emmenés par l'Algésiras, de Toulon à la Goulette.

*Si cette histoire vous embête,  
Nous allons la recommencer.*

dit la chanson. Il paraît que c'est aussi la devise de M. Farre.

**Anse, Rhône.** — Le maire ayant eu l'idée lumineuse de faire enlever la statue de la sainte Vierge, qui ornait la place Neuve, les habitants ont eu l'idée plus lumineuse de la faire replacer dix mètres plus loin, dans une propriété particulière, et beaucoup plus en vue qu'auparavant. Une souscription est ouverte pour élever un monument plus beau que le précédent. A quoi s'amusez nos maires !

**Avignon.** — Les deux cercles catholiques de notre ville ont été dissous, parce que l'un des manifestants de jeudi dernier, en faveur des Frères, était trésorier d'un de ces cercles. On est allé, pour cela, jusqu'au ministre de l'intérieur. Le préfet Assiot, le fameux héros des expulsions d'Angers, continue, par conséquent, à se faire la main.

**Gambetta** — ne fait pas un heureux voyage en Normandie. On l'a peu applaudi. Ses phrases ronflantes et ses grands airs de protection passent un peu de mode. On a été froid.

**M. Bonnet-Duverdier** — est, dit-on, gravement malade. Il serait atteint de paralysie. Plus moyen de faire son geste bien connu.

**Le Républicain du Rhône.** — organe antichrétien, qui a servi de courte-échelle à M. Ballue, meurt sans bruit, après avoir vécu sans éclat. Les actionnaires ont prononcé la dissolution à l'unanimité. Je ne sais si ce journal pourra rendre ses comptes, mais il est certainement incapable de rendre son esprit.

**Le gâchis.** — est à peu près partout. Les journaux du gouvernement, eux-mêmes, appellent ainsi les affaires tunisiennes. Voici l'appréciation du *Lyon républicain* :

« On a rarement gâché une situation aussi belle ; on ne s'est jamais empêtré aussi maladroitement dans une affaire... L'expédition de Tunisie... a abouti à un résultat des plus misérables, à un vaste gâchis, dont nous serions en droit de nous indigner, s'il ne nous avait rendu le service de révéler l'insuffisance profonde de notre législation, et de notre organisation militaire. »  
(*Lyon républicain*, 26 octobre.)

Quand un journal officieux parle ainsi de son gouvernement, il y a du mal de fait !

**Martinique.** — Là aussi, il y a des troubles. Et M. Allègre, gouverneur civil, est en train d'opérer à la Martinique les mêmes merveilles que M. Albert Grévy, en Algérie. M. Allègre s'est fait l'allié des noirs contre les blancs. Il a eu la maladresse de traiter ceux-ci de réactionnaires, et d'affirmer aux noirs qu'ils ont pour eux le nombre et la force. On croit rêver en entendant de pareilles inepties.

**Un os à ronger.** — sera donné aux intransigeants par M. Gambetta, à son entrée au pouvoir.

« Comme don de joyeux avènement, dit le *Salut Public*, plusieurs congrégations qui jusqu'ici étaient restées indemnes, comme les religieux de la Grande-Chartreuse, les Trappistes de Briquebec (Manche) et d'Aiguebelle (Drôme), les Eudistes de Redon (Ille-et-Vilaine), etc., subiront les décrets du 29 mars. Ne faut-il pas que M. Gambetta fasse quelque chose pour la canaille ? »

En effet, la canaille rugit dans ses meetings antigambettistes ; mais Gambetta a, pour la calmer, une ample provision d'os cléricaux, et il commence à les jeter.

**Les journaux opportunistes** — affectent de dédaigner les réunions organisées par les intransigeants. Ce dédain n'est pas sincère. Les critiques acerbes lancées par ces journaux contre Tony Révillon et M. de Billing, etc..., indiquent que l'opportunisme est au contraire très vexé... et qu'il a peur de l'avenir.

**Afrique.** — Beaucoup de dépêches télégraphiques... qui ne disent rien du tout. Il est à croire que s'il y avait quelque chose de bon à dire, le télégraphe officiel ne serait pas en retard. Donc !...

**Mourir pour la patrie !** — M. Sève, maire archi-républicain de Tarare, est nommé percepteur. Ah !...

## ORAISON FUNÈBRE DE JULES FERRY

Un homme qui attire actuellement une irrésistible sympathie et excite la pitié universelle, c'est Jules Ferry, de Saint-Dié, président du ministère.

Dire ce que ce nom seul provoque de colères chez les uns, d'indignation chez les autres, d'aversion profonde chez tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartenaient, dépasse la capacité d'un mortel ordinaire.

Il aurait commis tous les crimes ; il se serait rendu coupable des attentats les plus odieux, des plus noires infamies, qu'il n'inspirerait pas plus d'horreur et de dégoût.

Est-ce donc un monstre si horrible, à nul autre pareil, comme aurait dit le bon La Fontaine, un ennemi si dangereux, un malfaiteur si redoutable pour mériter tant d'anathèmes et de malédictions ?

N'y aurait-il pas un peu d'exagération dans les grossesses médisances dont il est l'objet ?

Ne serait-ce pas un parti-pris, de la part d'adversaires déclarés, de le dénigrer dans le but de le perdre plus sûrement ?

Partisan sincère de la justice, il me semble qu'on a tort, pour perdre les hommes, de recourir à l'exagération ou à la calomnie quand la vérité suffit et au delà, comme en la matière !...

Sans prétendre donc que Ferry soit un être parfait, ou même un bien petit saint, je crois qu'il n'est pas plus noir qu'un nègre, plus cannibale qu'un anthropophage et plus brigand que les voleurs.

S'il a fait le mal, c'est avec une certaine modération et dans des intentions qui devraient lui valoir l'indulgence de ses semblables.

Il a bien, comme on le sait, inventé l'article 7, mais c'était pour éviter les décrets !... Ce sont les arriérés, les vieilles perruques du Sénat qui, incapables de s'élever à la hauteur des conceptions du ministre, ont fait avorter, par une résistance aussi sotte qu'inutile, les desseins de clémence et de miséricorde cachés dans les entailles dudit article.

S'il a employé la force armée pour chasser violemment de maisons à eux appartenant, des religieux que des gouvernements imbéciles avaient jusqu'ici tolérés, c'est qu'ils refusaient de sortir.

On lui reproche d'avoir, au mépris de tous les droits, jeté dans la rue, en les arrachant à leurs chaires, d'éminents professeurs, qui se consacraient avec dévouement à l'œuvre ingrate de l'éducation de la jeunesse ; mais il aurait pu, sans forme de procès, les mettre sous les verrous de la République ou leur infliger la flétrissure d'une honteuse déportation.

Si, de par Jules Ferry, il est interdit aux Jésuites de franchir le seuil de leurs maisons, il leur est gracieusement permis d'en faire le tour, de les contempler à l'aise et... de se promener au soleil !

Il a réduit le traitement des évêques, mais il aurait pu le supprimer en entier.

On viole la liberté de conscience, on foule aux pieds le droit inviolable et sacré du père de famille, mais on apprend à ses enfants à chanter la *Marseillaise* ! S'ils ne savent plus obéir, ils savent républicainement jouer du fifre et faire l'exercice.

Le Christ et les emblèmes religieux sont remplacés

Dans les écoles par le buste vénéré de Marianne décollée... Qu'y a-t-il là qui puisse prêter à la plus légère critique, à la moindre observation?

Jules Ferry a jeté la France dans les impasses inconscientes d'une guerre sans issue, sans profit comme sans gloire, mais il nous a entretenus des avantages et des bienfaits de la paix, dans ses harangues électorales.

Quand on pense au mal qu'il n'a pas fait et qu'il aurait pu faire, on se sent pris malgré soi d'une sorte de reconnaissance étonnée pour un ministre qui a montré partout une inénarrable modération.

Les mauvaises langues ont bien prétendu que s'il n'en avait pas fait davantage, c'était plutôt par impuissance que par bonté; mais il est de notoriété publique que les mauvaises langues ne méritent ordinairement aucun crédit.

Aussi je reste convaincu que si M. Jules Ferry n'a pas volé la flétrissure de persécuteur que lui octroie la France entière, il aurait pu, en se forçant un peu, se rendre digne du titre de barbare.

Néron faisait brûler les chrétiens pour y voir plus clair dans ses promenades nocturnes à travers son jardin; Domitien et Commodus les jetaient en pâture aux bêtes de l'Amphithéâtre, Jules Ferry n'a pas même trempé ses mains virginales dans le sang d'un agneau égorgé.

La postérité, il faut l'espérer, sera plus équitable et rendra justice à la mémoire de ce ministre méconnu par ses contemporains. L'histoire parlera de l'ère Ferry comme du grand siècle de Louis XIV ou de Périclès. Elle racontera à nos descendants étonnés les hauts faits, les exploits qui se sont accomplis sous le ministère de ce grand homme inconnu: Le siège à jamais mémorable de Frigollet par le général Billot, sous la direction supérieure de l'immortel Farre; le bombardement retentissant de Tabarka, sur la côte d'Afrique; l'invention des Kroumirs! l'assaut meurtrier de la mosquée Sidi-Abdallah, gardée par un marabout décrépité, vieilli au service de Mahomet; et la prise!... de l'introuvable Bou-Aména!

En ces temps héroïques, dira-t-elle, les chemins de fer étaient détruits, les télégraphes coupés, les Français égorgés par les Arabes, les tombeaux violés, la Méditerranée sillonnée par les paquebots de la Compagnie transatlantique, et Coquelin décoré pour ses succès... aux Variétés, etc., etc.

En attendant la gloire posthume qui lui est réservée, Ferry va rentrer de nouveau au sein de l'obscurité, qu'il a si bien méritée et d'où il n'aurait jamais dû sortir. Le ministère de la médiocrité fait place au ministère de la déception. Quelles que soient les surprises que ce dernier nous réserve, il est peu probable qu'il réussisse à nous le faire regretter. L'univers s'en consolera peut-être, et ses funérailles même ne manqueront pas de quelque gaîté.

On pourra ciseler sur la pierre de son tombeau, l'épithète suivante:

« Ci-gît le ministère Ferry »  
« Fort méprisé de son vivant »  
« Et peu regretté après sa mort. »  
*Requiescat in pace.*

LAURENT.

## LA PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Monsieur le Directeur,

C'est l'âme navrée que je vous écris ces quelques lignes. Ouvrier en plumetis de Tarare, voici quatre ans que je vois, d'année en année, mes salaires baisser et l'ouvrage me manquer de plus en plus. On m'a d'abord diminué mes façons de deux sous par mètre, puis de quatre sous, puis de six sous. Ensuite, outre cela, on s'est mis à me faire attendre mes pièces quinze jours, trois semaines, un mois. Enfin, le patron vient de me congédier définitivement. Je me trouve donc sur le pavé avec ma femme et une pleine maison d'enfants qui n'auront peut-être pas, dans quelques jours, un morceau de pain à manger.

Je ne me plains pas de mon patron; il a conservé ses ouvriers aussi longtemps qu'il a pu, et les conditions de travail ont été, chez lui, aussi bonnes, sinon meilleures que chez bien d'autres. Je me plains du gouvernement de Gambetta, qui nous traite, nous ouvriers, un peu trop par dessous jambe. Où sont les caillies rôties que ce monsieur nous avait promises? Où donc voyons-nous l'abondance et la vie à bon marché qu'il devait nous donner? Menteur et triple menteur. Point d'ouvrage, et tout est d'une cherté excessive. Voilà les bienfaits de sa République!

Car, on ne me fera pas croire que, si le gouvernement voulait, il ne découvrirait pas un moyen de faire marcher notre commerce. En quarante-huit, la fabrication de plumetis était complètement tombée à Tarare, mais Napoléon III a su la relever. Il a su prendre les intérêts de l'ouvrier, lui. Pendant les dix-huit années de son règne, l'ouvrier a été heureux comme un prince. Les salaires étaient élevés, le travail pressait toujours; les maîtres étaient polis, même bienveillants envers nous. La journée du plus mauvais ouvrier atteignait trois francs; les habiles sur le métier allaient de cinq à sept francs, plus haut encore quelquefois. Ah! quel chagrin de de penser à cette époque-là, et de voir ce que nous avons maintenant!

Aussitôt Napoléon destitué, aussitôt la fabrication de plumetis de Tarare se ralentit. Durant les six années de la République de Thiers et de Mac-Mahon, elle languit, mais on pouvait vivre quand même et se contenter de ce qu'on avait. A peine la République de Gambetta est-elle arrivée que les plumetis ont décliné tout de bon, et ont fini par tomber entièrement. Les ouvriers avaient raison de tant acclamer la Marianne gambettiste: elle leur a fait beaucoup de bien.

Il est triste de regarder autour de soi, et de compter les camarades mis sur le pavé. M. Tanisch avait deux cents ouvriers, à ma connaissance; il en a démonté plus de cent quatre-vingts. M. Valentin, de Tarare, en avait une cinquan-

taine; plus de quarante sont mis à l'écart. M. Valentin, de Valsonne, en avait aussi une cinquantaine; les quatre cinquièmes sont réformés. Même situation à peu près chez MM. Ribe, Guillermet, etc., et chez tous les autres patrons. La République a fait quantité de rentiers, puisque cinq communes des environs de Tarare, savoir: Joux, Valsonne, les Sauvages, Journeaux et Neulise n'ont plus guère d'autre occupation que de lire les journaux de Gambetta. C'est dans ce sens qu'il comprenait ses promesses, sans doute.

Les uns disent que c'est la fabrication des plumetis à la vapeur qui tue la fabrication à la main. Ce n'est pas possible, attendu qu'on ne peut fabriquer à la machine que des dessins grossiers. Resterait, pour la fabrication à la main, les dessins plus difficiles. Or, nous voyons que ceux-là ne vont pas mieux que les premiers.

D'autres disent que la Suisse, produisant à meilleur compte que nous, libre qu'elle est des impôts énormes que nous supportons en France, nous écrase. C'est plus croyable, et, dans ce cas, pourquoi le gouvernement ne frappe-t-il pas les plumetis suisses d'un fort droit de douane, afin de supprimer la différence des prix entre les produits suisses et les produits français? La vie de plusieurs milliers d'ouvriers dépend de là.

Le bruit court qu'au mois de février prochain, les plumetis suisses payeront six sous par mètre de douane. Mais sera-ce assez? Et pourquoi a-t-on reculé l'application de ce droit, si mince soit-il, jusqu'au mois de février prochain? Le gouvernement donne le temps aux patrons de faire de grosses emplettes en Suisse, ce qui fournira leurs magasins et retardera de plusieurs mois, d'un an peut-être, la reprise de notre commerce à nous. Pourquoi cela? Le gouvernement viendra-t-il au secours des ouvriers tarariens quand ils seront morts de faim, ou quand ils ne seront plus ouvriers? On dirait que c'est là son plan.

En effet, qu'arrive-t-il? En attendant que le tarif s'impose et que le commerce français reprenne un peu, si tant est qu'il puisse reprendre, les ouvriers quittent Tarare. Pas plus que le gros ventre de Gambetta, ils ne sauraient vivre de l'air du temps. Ils quittent donc leurs villages et vont chercher du pain ailleurs. Valsonne, Tarare, Joux, les Sauvages, sont devenues une Savoie, une Auvergne. On part, on part de toutes les maisons. On se sépare de ses parents; on va à Amplepuis, à Lyon, n'importe où, plutôt que de rester là où l'on crève de faim.

Je sais que les ouvriers de Lyon, de Saint-Etienne, de Grenoble, de Roanne, souffrent comme nous. Je sais que ceux de Rouen, de Roubaix, de Tourcoing, de Lille, souffrent pareillement. Je sais que, sur trois à quatre cents sortes de commerce existant en France, à peine une dizaine marchent convenablement. Je voudrais que, dans chaque ville, un ouvrier, délégué par ses compagnons, dénonçât les souffrances de tous à un journal honnête, afin que la France apprit, de source certaine, ce que c'est que la prospérité de notre République. Je voudrais que de la poitrine de tous les ouvriers français qui gémissent sortît ce cri indigné: La République s'est moquée de l'ouvrier; qu'elle soit maudite! Qu'elle crève comme elle nous fait crever, et que ce ne soit pas long! Le plus tôt, sera le meilleur.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, tous mes respects,  
L. DUBUIS.

## CONSEIL MUNICIPAL

Il manquait quelque chose aux actes d'odieux arbitraire, de partialité révoltante, de persécution bête dont nos municipaux ont frappé les congrégations enseignantes.

Ils se sont dit:

C'est bien, d'avoir laïcisé avec le tact que tout Lyon nous a reconnu;

D'avoir, au nom de la *liberté*, refusé aux pères de famille, l'éducation chrétienne pour leurs enfants;

Au nom de la *fraternité*, d'avoir laissé se gonfler d'engelures les mains des petits élèves des Frères.

Au nom de l'*égalité*, de n'avoir donné de prix qu'aux écoles dirigées par les collègues de M<sup>me</sup> Rossigneux.

Tout cela est bien... Mais, de défendre simplement le cléricalisme, est devenu commun. Il y a mieux; attaquons-le jusque dans ses repaires.

Après avoir chassé les sœurs de nos immeubles, mettons une main républicaine sur leurs propres maisons.

L'idée parut bonne à ces messieurs, et le conseil municipal, j'allais dire la meute, se mettant en chasse, vint se mettre en arrêt devant la maison des Sœurs St-Charles, côte des Carmélites.

\*\*\*

RAPPORT DE M. LE PRÉFET

« Messieurs, dans sa séance du 15 novembre dernier, le conseil municipal a invité l'administration à faire « rechercher et constater les droits que la ville pouvait « avoir sur l'immeuble occupé par les sœurs St-Charles, Côte des Carmélites. J'ai l'honneur de vous transmettre sur la question, un rapport de M. l'architecte « en chef de la Ville.

« Le préfet du Rhône,  
« OUSTRY. »

M<sup>e</sup> Munier, en qualité de conseiller municipal chargé du contentieux, après avoir étudié le rapport de l'architecte, prend la parole:

Messieurs, dit-il en substance, nous n'avons (hélas!) aucun droit sur la maison des sœurs St-Charles, et voici pourquoi:

1<sup>o</sup> Cette maison a été donnée le 3 février 1808 par Napoléon I<sup>er</sup> aux religieuses St-Charles.

Cette donation, n'ayant pas été, à cette époque, attaquée comme inconstitutionnelle, est valable, comme tout jugement du tribunal ordinaire, *tout mal rendu qu'il est* (M<sup>e</sup> Munier répète deux fois cette parole affligée) passe en forme de chose jugée, s'il n'est pas attaqué dans le délai voulu.

2<sup>o</sup> La donation du 3 février 1808 fut-elle invalide dans

son principe, les Sœurs St-Charles ont alors pour elles le bénéfice de la prescription.

Donc, de par les deux articles 2229 et 2262 du Code civil, la ville de Lyon n'est pas fondée à revendiquer la propriété occupée par lesdites religieuses.

Croyez, messieurs, que j'éprouve un gros chagrin de ne pouvoir vous apporter une autre décision plus conforme à vos vœux et aux miens.

\*\*\*

Je ne sais pas, au juste, quelle est la longueur du nez de nos édiles; mais, je puis assurer qu'après le rapport de M. Munier, cet appendice s'est, chez eux, notablement allongé.

Je me demande aussi, ce qu'ils allaient bien faire dans cette galère?

Et comment se fait-il, que sur trente-six conseillers municipaux, il ne s'en est pas trouvé un, pour dire ceci à ses collègues:

Mais, messieurs, regardez-donc cette date et cette inscription sur la porte même de la maison que vous voulez prendre.

Voyez, c'est écrit dans la pierre:

PREMIER MONASTÈRE DE L'ANNONCIADE CÉLESTE  
1624

Si donc, la Révolution a eu assez de rapacité ou de capacité pour prendre cet immeuble, pourquoi Napoléon n'aurait-il pas eu la capacité de le rendre?

\*\*\*

Et voilà comment notre conseil municipal est revenu bredouille de sa chasse aux religieuses St-Charles.

La Fontaine le comparerait au renard qui tout madré qu'il est, revient quelquefois honteux et confus

Comme un renard qu'une poule aurait pris.

Cela se passait ainsi au temps où les bêtes parlaient, et j'ai bien envie d'ajouter, toujours avec notre fabuliste, que ce temps

N'est pas si loin qu'on pense.

MARK.

## LES ÉCOLES DE FILLES

DE LA HAUTE-LOIRE

Lors de la discussion du projet de loi sur les écoles normales, M. le ministre de l'instruction publique jugea bon de prendre pour type de l'enseignement actuel ce qui se pratique dans le département de la Haute-Loire.

Avec cette désinvolture et ce parfait dédain de la vérité, qui sont un de ses traits distinctifs, il affirma devant la Chambre que ce malheureux département n'avait que vingt-huit écoles communales de filles et cent soixante-huit écoles qualifiées libres, mais n'ayant d'écoles que LE NOM ET L'APPARENANCE.

Dans ces écoles, ajoutait-il, il n'y a pas d'institutrices proprement dites, mais de simples béates qui vont de village en village apprenant la couture aux petites filles, et même la lecture quand elle la savent elles-mêmes.

Et la gauche toute entière soulignait les paroles du ministre de ses rires ironiques.

\*\*\*

Lesdits rires redoublaient quand M. le ministre ajoutait que ces pauvres béates n'avaient pas l'ombre de brevet, pas même des lettres d'obédience; qu'elles avaient toutes sortes de raisons au monde de s'intituler maîtresses d'écoles libres.

Et les applaudissements éclataient quand M. Ferry ajoutait qu'il était temps de relever l'enseignement des filles si profondément abusé dans notre malheureux pays par des pratiques abusives.

\*\*\*

Faut-il dire que M. le ministre mentait?

Faut-il croire qu'il était simplement abusé par les rapports de ses inspecteurs et qu'il débitait, sans le savoir, une des plus effroyables bourdes qui soient jamais sorties de sa bouche?

Je n'ose point décider.

Que le mensonge soit en haut ou en bas de l'échelle dans le ministère de l'instruction publique dont M. Ferry occupe la première place, assez peu importe.

Mais ce qui est absolument nécessaire, c'est de rétablir la vérité des faits, c'est de montrer jusqu'à quel point elle a été altérée et ce que valent les déclarations ministérielles aussi bien que les rapports des inspecteurs.

\*\*\*

Où M. le ministre et ses inspecteurs n'ont vu que vingt-huit écoles publiques et cent soixante-huit écoles de « béates » une brochure récemment publiée vient de faire connaître qu'il y a dans le département de la Haute-Loire plus de douze cents religieuses qui s'occupent de l'éducation des filles, sans compter plus de sept cents béates vouées à cette menue œuvre dans des écoles distinctes des premières.

En tout, plus de dix-neuf cents institutrices pour les jeunes filles, une environ par cent soixante-dix habitants, alors que dans la France entière on ne compte guère qu'une institutrice par neuf cent cinquante habitants.

\*\*\*

Alors que M. le ministre affirme qu'il n'y a pas dans les écoles de la Haute-Loire d'institutrices brevetées, la même brochure établit qu'il y en a plus de deux cent cinquante dont un nombre sont de ces « béates » qui ne sauraient pourtant pas même lire, s'il fallait en croire M. Ferry.

\*\*\*

N'est-ce pas que, pour un ministre de l'instruction publique, ce personnage semble assez mal informé de ce qui se passe dans le ressort de son ministère, et qu'il aurait grand besoin de retourner lui-même à l'école pour y apprendre un peu à compter.

J. R.

## CHASSE AUX MENSONGES

## LE PROGRÈS

raconte à tout son bon petit peuple que le voyage de Gambetta en Normandie a été un véritable triomphe, qu'on l'a acclamé partout et frénétiquement.

Le même journal parle ainsi de l'arrivée de M. Gambetta au pouvoir.

« M. Gambetta aura la bonne fortune de prendre le pouvoir en dehors de toute coterie politique ; il aura la bonne fortune de le prendre sans aucune attache avec le passé... »

On demande quel est le plus gros de ces deux mensonges. M. Gambetta, en effet, n'est-il pas l'homme de toutes les coteries politiques depuis cinq ans ?

M. Gambetta n'a-t-il pas un gros *med culpa* à se taper sur la bedaine à propos de Tunis et de l'Algérie ?

Et on veut nous faire croire que lui, le meneur du ministère qui chavire, n'a « aucune attache » avec le triste passé de ce ministère ?

La belle comédie !

## LYON RÉPUBLICAIN

ne sait plus que prédire sur Gambetta. C'est son homme, évidemment, mais c'est un homme quasi abattu avant de monter. Quelques citations de ce pauvre journal sur le voyage en Normandie :

« Le voyage de Bolbec à Lillebonne s'est effectué en voiture. M. Gambetta a été reçu chaudement par les populations rurales. »

Chaudement ? il gélat. « Des arcs-de-triomphe étaient dressés dans plusieurs villages. »

De triomphe ? Est-ce pour Tunis ? pour Figuié ? pour Vaux-Hall ? ou pour Charonne ?

« A Lillebonne, les pompiers sont tous sous les armes. » Lesquelles ?

« M. Gambetta est reçu à Quillebeuf par M. Pouyer-Quertier. A la mairie, ce dernier proteste vivement contre le discours prononcé au banquet d'hier (au Havre). »

« M. Gambetta répond qu'il ne s'est pas engagé et qu'il ne négligera pas les intérêts des populations de Rouen et de Quillebeuf. » (Lyon-Républicain, 27 octobre.)

Quel pauvre petit homme ! Il est bien permis à un aventurier politique de quêter de la popularité, mais pas si bêtement. C'est Rochefort qui doit rire.

## M. PERRAS, DÉPUTÉ,

a daigné banqueter à Amplepuis. Ce brave homme, dont le chien est devenu légendaire à Cublize, et dont la voix est parfaitement inconnue à la Chambre, a résolu de faire un discours *inter pocula*... sans doute pour se donner du ton. Oyez plutôt :

« Le suffrage universel vient de crier : En avant. Les débris de toutes les tyrannies, appuyés sur l'ignorance et le fanatisme, n'empêcheront pas le char du progrès d'activer sa marche vers l'amélioration du bien-être matériel et moral de l'humanité. »

Comme c'est beau ! Ces débris qui s'appuient sur l'ignorance et le fanatisme ! quelle figure hardie ! Ah ! ce n'est pas M. Perras qui est ignorant ni fanatique. Le voilà au contraire atelé au char du pro-

grès, avec un picotin de 10,000 fr. par an. Les débris des tyrannies vont joliment être écrasés.

Mais les débris ne suffiront pas au citoyen Perras ; et il a la bonne idée d'écraser entre temps un certain nombre de verres de vin « en buvant à la démocratie et à sa persévérante union ». Avec ça il a pu s'écrier : « La République est solidement assise. »

Evidemment, puisque les soi-disant républicains ne sortent plus de table. Mais la République et les républicains auront beaucoup plus de peine à se tenir debout. C'est cependant là qu'il faut montrer qu'on est fort. Nous allons voir.

## LE RÉPUBLICAIN DU RHONE

De profundis ! La Société fondatrice de ce journal est dissoute. Pauvre *Républicain du Rhône* ! Il est mort ! Que la terre lui soit légère !

Il a fait son possible pour vivre. Il a menti, menti encore, menti toujours. Ce toujours est fini. Il ne mentira plus !

Il avait trop expectoré de salive sur tout ce qui est respectable pour ne pas tomber dans un épuisement mortel.

## LA FÊTE DES MORTS

Le champ de la mort est une terre bien fertile en sages réflexions. Heureux qui sait y glaner !

Pendant ces jours des morts, lorsque jeunes ou vieux nous visitons ces nécropoles, royaumes de ceux qui ne sont plus, de dessous ces monuments magnifiques que des mains pieuses entretiennent avec soin, de ces tombes abandonnées, de ces foules que vous coudoyez, de ces cœurs meurtris qui viennent arroser de leurs larmes les cendres de ceux à qui ils étaient attachés ici-bas, de votre âme, enfin brisée par la douleur, ne s'échappe-t-il pas un cri de foi et d'espérance, le cri de conviction de toute l'humanité, le cri qu'a exprimé le poète :

« Non omnis moriar ! Je ne mourrai pas tout entier ! »

C'est bien là la conviction de nos âmes. Toutes les fois que nous contemplons cette mort dont le paganisme avait fait une divinité redoutable, mais qui pour nous, chrétiens, devrait être représentée sous les traits pleins de charmes de la suprême libératrice. C'est bien cette unanime croyance qui a fait que depuis près de six mille ans, quelles qu'aient été les vicissitudes du monde, l'humanité n'a pas laissé déchoir son culte pour les morts, car comme l'a dit M. Viollet-Leduc : « Supprimez toute idée de la durée de l'individu au-delà de l'existence terrestre et le tombeau n'a plus de raison d'être. »

Que la libre-pensée médite cette parole ! Elle a dit : « Chassons Dieu de l'école ! » sans songer qu'avec l'idée de Dieu disparaîtraient les fondements mêmes de la société civile. « Chassons Dieu du mariage » et l'épouse est devenue la concubine d'un jour, oubliant tous ses devoirs, ne conservant même pas cette dignité maternelle qui la rendait la plus suave des créatures. « Chassons Dieu de la couche des agonisants » et le prêtre s'est vu obligé de s'arrêter sur le seuil, il a voulu approcher de ce pauvre moribond qui implorait la goutte d'eau tant désirée par le mauvais riche, et le prêtre a été chassé. Elle dit maintenant : « Chassons Dieu de nos funérailles ! » Pourquoi ? Si nous croyons à l'immortalité de l'âme, logiquement nous devons croire à Dieu, respecter ses ministres, et si nous repoussons cette salutaire croyance, que

ne laissons-nous le cadavre de notre parent ou de notre ami, il n'a que faire de nos cortèges, nos discours emphatiques ne sont qu'une insulte de plus jetée à sa dépouille mortelle et nos pierres funéraires ne sont là que pour attester le néant !

Rejetons aussi le témoignage de l'histoire. Ne nous prouve-t-elle pas, en effet, tout le long de son cours, l'existence de l'âme et son existence immortelle ? Ce devoir unanimement respecté par les antiquités égyptiennes et persanes de nourrir les âmes des défunts, n'a-t-il pas son fondement rationnel dans l'idée première d'immortalité ? Ces repas funèbres auxquels les Hindous invitent les âmes de leurs morts ne nous préchent-ils pas la même croyance ? Le sauvage qui suspend dans le feuillage le cadavre de son enfant, le culte des tombeaux successivement pratiqué par tous les siècles ; tout enfin ne nous dit-il pas que ce qui pense, veut et aime dans l'âme ne saurait périr !

La libre-pensée sait tout cela ; elle ne peut nier l'assentiment unanime du genre humain à cette suprême croyance, mais elle veut arracher l'idée de Dieu aux générations actuelles, et après avoir travaillé à détruire tout ce qui pourrait rappeler le Créateur, après avoir faussé les intelligences par de monstrueux mensonges, corrompu les cœurs par les obscénités les plus révoltantes ; pendant qu'elle traque comme des bêtes fauves les ministres de Dieu, elle invente les enroulements civils, elle veut arracher à la mort son caractère divin !

Pour être logique, l'athéisme eût dû commencer par là. En arrachant à la mort, à cette chose que Lacordaire appelle la plus belle que Dieu ait faite, qui est tout ensemble le glaive de la justice et le sourire de l'amour, sa grandeur, sa beauté, il eût brisé l'attache qui lie le plus fortement l'humanité à la croyance de l'immortalité de l'âme ; il l'eût rendue franchement matérialiste, il lui eût fait accepter sans difficulté, comme principe de morale, l'inscription gravée sur une sardoine antique, au-dessous d'une tête de mort et d'un trépied couvert de mets : « Bois, mange et couronne-toi de fleurs ! c'est ainsi que nous serons bientôt. »

Voilà ce qu'il tente aujourd'hui : mais alors sans l'immortalité point de culte. Arrachons de leurs tombeaux les restes de nos ancêtres ; renversons leurs monuments funéraires ; jetons leurs cendres au vent ; laissons l'oubli les ensevelir pour nous, leur souvenir viendrait nous troubler dans nos fêtes, nos joies et nos orgies !

Essayons tout cela, mais un jour viendra où, après nos voluptueuses ivresses, nous nous demanderons ce que sont devenues les grandes institutions humaines, nous chercherons en vain, au milieu de débris de toutes sortes, les ruines de la patrie et de la famille. Nos enfants n'attendront pas que nous soyons couchés dans le cercueil pour nous ensevelir dans l'oubli ; ce corps, en qui nous voudrions voir toute notre personnalité, deviendra avec l'âge un objet de mépris pour eux, moins que le jouet de leurs caprices. Et la patrie, la patrie dans ses tombeaux, symboles d'immortalité, où sera-t-elle ? Nulle part ! et si un nouveau Darius se met à notre poursuite, nous ne pourrions pas, nouveaux Scythes, nous arrêter sur les tombes de nos pères et là lui apprendre comment nous savons combattre !

Il n'en sera pas ainsi, espérons-le. Pendant cette semaine des morts, nous qui sommes chrétiens et catholiques et qui, à ce double titre, chérissions notre belle patrie française et désirons sauvegarder les saintes affections de la famille, nous devons fermement nous résoudre à lutter contre le matérialisme qui nous envahit. Nous le devons à cette immortalité que nous saluons au passage d'un cercueil ; nous le devons à nos parents et à nos amis dont les cendres reposent sous nos monuments funèbres et dont les âmes rayonnent au-delà des célestes portiques ; nous le devons enfin à cette divine religion qui a su faire des angoisses de la mort le but

## FEUILLETON

## LES COUTEAUX D'OR

PAR  
PAUL FÉVAL

I  
PETIT COMITÉ CHEZ LA MARQUISE  
(Suite.)

Sous les yeux, la pommette saillait ; le nez droit, que vous eussiez dit sculpté par un ciseau grec, relevait légèrement ses narines ; la bouche, petite et brusquement dessinée, sa lèvre inférieure, et le plan du menton, projeté en avant, donnait à toute cette physionomie un caractère de vaillante puissance et de volonté indomptable.

Il est hors de doute que la jolie Hélène n'avait point détaillé tout cela comme nous. Son impression avait été celle-ci : « Est-il possible que deux hommes, tous deux grands, jeunes et beaux, puissent être aussi différents d'aspect que M. le vicomte Henri de Villiers et M. Georges Leslie ? »

Elle s'était demandé cela en écoutant la valse de Weber. Après la valse on avait battu des mains dans le salon, et c'était justice. Les mains d'Hélène étaient restées oisives, malgré le devoir d'une maîtresse de maison qu'Hélène connaissait mieux que personne.

Quand M. Georges Leslie, gauche et embarrassé en face des compliments de tous, avait balbutié : « Je m'occupais de musique autrefois... mais il y a si longtemps ! » Hélène n'avait vu dans cette réponse que la ruse naïve de la vanité. Elle s'était dit :

— C'est un artiste ! Mot cruel, et qui ne nous apprend pas du tout à quoi songeait cette charmante Hélène dans la solitude du salon, abandonné par les danseurs.

Elle pensa longtemps. Une clameur soudaine qui se fit dans le boudoir l'éveilla en sursaut.

— Ah ! par exemple ! disait-on, celle-ci est trop forte !

— Les voyageurs ont des privilèges, ajoutaient d'autres voix, mais il ne faut pas non plus en abuser ?

Et des rires ! Chacun parlait à la fois.

Hélène était éveillée, mais c'est à peine si elle entendait ce bruit. Elle restait sur le canapé, immobile et comme frappée de stupeur. En levant la tête, elle avait eu conscience

du vide qui était autour d'elle, en même temps qu'elle apercevait le regard de Georges Leslie fixé sur elle.

Hélène se sentit le cœur serré sans deviner pourquoi. Elle eut peur et devint pâle. Georges Leslie, au contraire, rougit, et détourna d'elle son regard vivement.

Georges était debout, juste en face d'Hélène. Il s'adossait au chambranle de la porte qui donnait du salon dans le boudoir.

Au bout de quelques minutes, Hélène se leva, confuse et irritée de sa frayeur même. Un rose vif remplaça la pâleur de ses joues quand elle reconnut qu'il lui faudrait passer tout près de Georges pour se réfugier auprès de sa mère. Georges ne regardait plus de son côté ; on eût dit pourtant qu'il devinait, car il s'inclina en se retournant à demi, avec toute la gaucherie timide d'un échappé de collège, et se perdit incontinent dans la foule des auditeurs de M. le vicomte.

Hélène s'élança vers sa mère, qui n'avait même pas remarqué son absence.

— Ma belle cousine, dit Henri de Villiers en l'apercevant, je serais curieux de savoir si vous partagez l'incrédulité générale.

Hélène pensa qu'il serait trop long de dire qu'elle n'avait rien entendu du récit de M. le vicomte, et pourquoi.

— Quand maman m'a permis de lire certains romans de voyages et d'aventures qui refont Robinson Crusé, mon cousin, répondit-elle, cela m'a tant amusée que je n'ai jamais songé à me demander si toutes ces belles choses étaient vraies ou inventées à plaisir.

Le vicomte salua. Georges Leslie venait de s'accorder à la tablette de la cheminée. Au son de la voix d'Hélène, il changea de couleur, comme si on l'eût assailli à l'improviste.

— Je passerais ma vie entière à écouter mon cousin, dit madame la marquise de Boistrudan avec conviction ; vit-on jamais de pareilles histoires ?

— Si M. de Villiers voulait publier cela, ajouta un vicomte qui avait édité quelques poésies légères dans un journal de dames, ce serait un succès fou !

— Extravagant !

— A vingt éditions, comme M. D'Arincourt !

Henri eut un sourire orgueilleux.

— Je ne raconte mes voyages qu'à mes amis, répondit-il. Ecrire, c'est trop causer avec le lecteur. Je trouve le monde des lecteurs beaucoup trop mêlé pour causer avec lui, sans choisir.

Disant cela, il quitta la pose d'orateur qu'il avait gardée jusqu'alors, et fit mine de s'asseoir. Un mouvement de désappointement courut de groupe en groupe.

— Vous le voyez, mon cousin, s'écria la marquise ; personne ici ne vous tient quitte encore.

— Une histoire, monsieur le vicomte, une histoire ! qu'étaient trois ou quatre voix de femmes.

— Quand je vous dis que j'ai vu, de mes yeux vu, répartit M. de Villiers, vous criez à l'exagération et au mensonge ! vous autres Parisiens, qui n'avez jamais perdu de vue les tours de Saint-Sulpice, si ce n'est pour aller faire une pointe à Wiesbaden ou passer la moisson dans vos terres, vous êtes tout naturellement incrédules...

— C'est le fait de l'ignorance, interrompit une vicomtesse en souriant ; nous vous offrons notre *med culpa*, mais contez-nous une histoire.

— Nous y croirons tous désormais, ajouta le cœur. — S'il y avait ici, reprit Henri, quelqu'un qui pût me contrôler, je serais bien plus à mon aise, mais je vous parle de mœurs si complètement inconnues...

— Ne jurez de rien, vicomte, dit le général O'Brien qui lui toucha l'épaule par derrière.

— Bah ! fit M. de Villiers, est-ce que vous revenez aussi des Montagnes Vertes, mon excellent ami ?

— J'ai vu quelqu'un qui en revient, répliqua le général, et je dis cela d'autant plus volontiers que ses récits concordent exactement avec les vôtres.

Les traits du vicomte Henri se contractèrent imperceptiblement pendant qu'il disait :

— Comment se nomme votre voyageur ?

— Georges Leslie, répondit le général.

Hélène, qui était assise auprès de sa mère, se retourna vivement et malgré elle pour regarder Georges. Les yeux de Georges se fixaient maintenant sur le vicomte Henri avec cette ténacité que nous leur connaissons. Il se tenait droit et immobile au coin de la cheminée. L'expression de son visage était si étrange, qu'Hélène resta, bouche béante, à le regarder.

— En vérité, en vérité ! s'écriait cependant M. la marquise, M. Georges Leslie a vu ces merveilleux pays ? Alors, il va nous dire aussi ses aventures !

A ce nom de Georges Leslie, le vicomte Henri avait respiré comme s'il eût craint d'entendre prononcer un autre nom. Il reprit son air souriant, et, faisant comme tout le monde, il regarda l'étranger. Celui-ci avait eu le temps de détourner les yeux.

— Je n'ai point d'aventures, madame, répondit-il, ou, du moins, mes aventures se peuvent dire en deux mots : je suis allé là-bas chercher de l'or, je n'en ai pas trouvé.

Ces quelques paroles furent prononcées péniblement et d'un accent timide.

— Voyez le sort ! fit le vicomte Henri ; moi qui n'en cherchais pas, j'en ai trouvé des tonnes !

(A suivre.)

des espérances de tant d'âmes fidèles dont le psalmiste exprimait si bien l'ardeur par ses paroles : « Mon âme vous désire, ô mon Dieu, comme le cerf haletant désire l'onde fraîche et limpide ! »

R. ANTONIO.

## LES VRAIS LIBÉRAUX

(SUITE ET FIN.)

Nous terminerons par le récit touchant de la fameuse procession des esclaves à Lyon, en 1750. M. Péricaud la mentionne dans ses *Notes et Documents* pour ladite année, et nous emprunterons la relation qu'en a faite notre érudit concitoyen, l'investigateur éclairé du passé historique et religieux de Lyon, M. Dominique Meynis, dans l'*Echo de Fourvière* de 1867, page 386.

« ... Donc, le jeudi 26 novembre 1750, tous les captifs délivrés (ils étaient cent cinq dont neuf Lyonnais), se rangeaient autour du couvent des Trinitaires du Tiers-Ordre, à la Guillotière. Là se rendaient aussi les religieux du couvent des Trinitaires, à Lyon, et le clergé des paroisses. Le cortège étant au complet, on se mit en marche. On voyait d'abord apparaître la croix, symbole du dévouement et du sacrifice, puis une troupe de petits enfants qui figuraient un cœur d'anges, comme pour rappeler que le ciel s'unissait à la sainte allégresse de la terre. Venaient ensuite les esclaves.

« La foule accourue sur leur passage, regardait avec une sorte de saisissement ces hommes aux traits amaigris, bronzés par le soleil d'Afrique. A l'un il manquait une oreille ; à l'autre, une partie du nez ; quelques-uns se traînaient avec peine ; il en était peu qui ne portassent quelque marque de la barbarie de leurs anciens maîtres.

Dans leurs rangs flottait la bannière d'étoffe blanche aux armes de l'ordre de la Merci, une croix rouge et bleue, avec la légende : *Redemptionem misit Dominus populo suo*. Après les esclaves rachetés, marchaient les prêtres en surplus ; enfin, les trois Pères Rédempteurs tenant en main une palme, emblème de leur pacifique triomphe.

« Ainsi, la procession traversa le pont de la Guillotière, longea un des côtés de la place Bellecour, franchit le pont jeté sur la Saône et arriva à la cathédrale, pendant que le chapitre chantait le *Magnificat*. Pour s'associer à la joie du jour, les chanoines-comtes avaient voulu que leur église revêtît sa parure des grandes fêtes : les cierges étaient allumés sur l'autel, et les neuf couronnes du Jubé brillaient de tout leur éclat. Dans le chœur, étaient disposés des bancs sur lesquels les captifs s'assirent, tandis qu'à droite et à gauche les prêtres se tenaient debout. Les religieux revenant d'Afrique occupaient une place d'honneur au milieu du sanctuaire. Alors on entonna le *Te Deum*, et la grosse cloche sonnait à volée.

« Le cantique d'actions de grâce fini, les chanoines-comtes se retirèrent, mais les religieux voulurent payer un tribut

d'hommages au patron de la Primatiale et chantèrent l'hymne *Ut queant laxis*. La procession s'en retourna ensuite dans le même ordre.

« Une dernière entrée solennelle des esclaves avait lieu d'ordinaire à Paris, après quoi le supérieur général des Trinitaires remettait à chaque captif libéré un titre qui attestait son rachat, une lettre de recommandation pour les évêques et une aumône suffisante pour qu'il pût regagner son pays natal... »

Combien on se sent ému à la lecture de cette narration édifiante qui vous reporte aux temps passés si méconnus et tant calomniés de nos jours ! Quel beau tableau présente ce chapitre illustre des comtes de Saint-Jean, dont le roi est premier membre, faisant les honneurs de sa cathédrale aux pauvres esclaves rachetés, déployant en leur faveur le pompeux cérémonial de l'Eglise primatiale de France. Ce Corps insigne voulait, en cela, témoigner de la haute estime qu'il portait aux services héroïques rendus par les humbles religieux Trinitaires à la noble cause de la liberté humaine.

ANTOINE FRANÇOIS.

## LA COLONISATION ALGÉRIENNE

Passons à la seconde idée qu'aurait eue Colbert : celle de provoquer une grande émigration en Algérie.

Lorsque Colbert voulut peupler les colonies que son génie venait de donner à la France ou que ses prédécesseurs s'étaient bornés à faire occuper, il provoqua facilement, dit le *Correspondant*, sur les côtes seules, une émigration de cinq cent mille âmes. Quels furent les moyens employés ? Il n'est pas aisé de l'établir, mais certainement ils furent très sérieux. Le courant étant formé, une foule de Français le suivirent, comme il arrive toujours, et c'est ainsi que le Canada eut bientôt 70,000 habitants, la Louisiane 80,000, les Indes 50,000, le Sénégal 20,000 ; c'est ainsi que la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Tabago, l'île Bourbon, l'île Maurice, Madagascar et les îles environnantes, acquirent en peu de temps 20, 30, 40,000 habitants, et même davantage. C'était le magnifique commencement de la situation splendide de quelques-unes de ces colonies, telles que le Canada, rempli aujourd'hui de 1,500,000 habitants issus des colons français. C'était le commencement solide de la situation prospère des autres colonies, qui, toutes, sauf les mauvais climats de Madagascar, de la Guyane et du Sénégal, ont doublé, triplé, quintuplé leur nombre primitif d'habitants.

On remarque aussi que toutes ces colonies, par un phénomène particulier aux territoires français, sont restées attachées à la France et en ont l'amour jusque dans la moelle des os, bien que plusieurs d'entre elles soient soumises depuis cent cinquante ans à des gouvernements étrangers.

« Quelle langue croyez-vous qu'on parle à la Trinité, dit un écrivain distingué de l'Angleterre, M. Antony Trollope, qui a visité récemment les Antilles. L'anglais ? Non. L'es-

pagnol ? Non. Mais le français. L'île a appartenu à ces trois maîtres, et cependant toute la population est française seulement, française par l'idiome, par les habitudes, par le catholicisme. » « A Saint-Vincent, on peut noter, dit M. Xavier Marmier, un autre exemple de l'attraction de nos émigrants. Les anglais s'étant emparés de cette île, les caraïbes, qui l'occupaient en partie, se soulevèrent à trois reprises différentes pour les expulser et faire revenir les français dont ils regrettaient la domination. »

Voilà ce qui s'appelle coloniser fortement, s'assimiler ou se gagner une race étrangère, quand il s'en rencontre, rendre français, pour ainsi dire, jusqu'au sol qu'on occupe. Voilà ce que nous aurions tous voulu pour l'Algérie !

A l'exemple de Colbert, n'aurions-nous pas pu créer un courant d'émigration pour l'Afrique ? Certainement si, et même un courant plus fort que celui du ministre de Louis XIV. L'Algérie est si proche, demande si peu de dépenses de transport, comparativement, va si bien au caractère français qui aime à s'éloigner le moins possible de la patrie, parce qu'il compte y revenir dès qu'il aura amassé un petit pécule ! Et puis, du temps de Louis XIV, la France avait à peine vingt millions d'habitants : maintenant elle en a 36 millions : quelles ressources de plus pour une émigration à exciter !

Voici, d'après les principaux écrivains qui se sont occupés de cette question, quels moyens on aurait pu employer pour déterminer une grande émigration. D'abord, il aurait fallu absolument que le gouvernement se mit en tête de l'affaire par ses propres employés ou par l'intermédiaire d'une compagnie agissant sous son patronage. L'impulsion du gouvernement, telle était la première chose nécessaire en France pour une pareille entreprise. En Angleterre et aux Etats-Unis, les citoyens, dans des opérations semblables, savent agir seuls ; en France, nous ne le savons pas. Nous nous entendons admirablement à gérer nos affaires particulières ; mais, du moment où nous devons sortir du coin du feu, nous n'avons plus ni goût ni initiative. Vieille habitude, que Colbert arriva à secouer par la création de la Compagnie des Indes-Orientales, et que Louis-Philippe ou Napoléon III auraient également secouée par l'établissement d'une Compagnie algérienne sérieuse. Je ne parle pas de celle que l'empire a créée sous ce nom : elle a obtenu le succès qu'elle méritait.

Pour nous instruire du rôle qu'aurait dû jouer cette Compagnie, il suffit de considérer ce que font, en Amérique, les agences d'émigration, et, en Océanie, les colonies anglaises de Vichria ou de la Nouvelle-Galles méridionale.

(A suivre).

D. DUROLIN.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

DES

### Chemins de fer de l'État Serbe

Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE

### L'Union Générale

SUCCURSALE DE LYON

16, Rue de la République, 16

CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE

429 FR.

A partir du 1<sup>er</sup> Octobre

Jusqu'au 14 Octobre inclus

Une découverte qui prouve une fois de plus la richesse de notre sol vient d'être faite tout récemment. On sait que la Société des Bitumes et Asphaltes français est propriétaire de mines situées en Auvergne d'une valeur considérable.

Elle emploie ses produits pour exécuter les travaux de la ville de Paris, dont elle est concessionnaire, et qui consistent dans l'entretien de deux millions de mètres carrés de trottoirs, dallages, aires et chaussées en asphalte coulé, et de quatre cent mille mètres carrés en Asphalte comprimé. Outre cette immense entreprise, des administrations des villes de France et de l'étranger réclament le concours de la Société des Bitumes et Asphaltes français qui, pour donner à ses affaires un développement plus grand encore, a fait exécuter des sondages dans ses concessions de mines.

Des recherches intelligemment conduites ont fait découvrir à une profondeur de 53 mètres seulement une couche d'asphalte de 8<sup>me</sup> 55 de puissance, dont on ne connaît pas encore toute l'étendue. Sur un autre point, à 20 mètres de profondeur, on a trouvé une couche de sables bitumeux très riche de 3 m. de puissance. Les mines de Seyssel, qui appartiennent à une compagnie anglaise, exploitent une matière maintenant très pauvre à 300 mètres de profondeur. On peut juger par là de l'importance et des avantages du nouveau gisement de la Société des Bitumes et Asphaltes français. Aussi pouvons-nous dire avec raison : Heureux les Actionnaires et les obligataires de cette Société.

### VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)  
Expédition franco, en France, depuis 8 litres. Dépôts partout, notamment à Paris, Vve Pacquet, rue Châteaudun, 2 ; à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15. Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

COMPAGNIE AUXILIAIRE

DES

### CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des 60 000 Obligations de la Compagnie que le Coupon d'intérêt n° 1, à échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1881, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes :

Obligations au porteur, net. 9 fr. 31

— nominatives. — 9 70

A PARIS

Chez M. HENRI DE LAMONTA, Banquier, 59, rue Taitbout et à la Société Nouvelle de Banque et de Crédit 52, Rue de Châteaudun

Le 1<sup>er</sup> tirage d'amortissement aura lieu le 8 novembre 1881, à 10 h. du matin, au siège social.

COMPAGNIE NATIONALE

DES

### CANAUx AGRICOLES

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des 65.000 Obligations de la Compagnie que le Coupon n° 8, à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 1881, sera payé à partir dudit jour aux conditions suivantes :

Oblig. nominatives, — 7 10

— au porteur, — 7 275

Chez M. HENRI DE LAMONTA, Banquier, 59, rue Taitbout ; à PARIS Dans les Départements chez les Banquiers correspondants à M. Henri de Lamonta.

### FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Epuisement, Lymphatisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Coutellier, Paër & Co

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz Monvenoux, Lieras.

NOUS apprenons de source certaine

que la Société française financière, vient de conclure une affaire importante qui lui assure de larges bénéfices pour l'exercice en cours. Le dividende de l'année serait encore supérieur aux précédents, qui n'ont jamais été moindres de 60 francs et qui ont atteint 70 fr. pour l'exercice 1880-81. Ainsi, l'on peut déjà compter sur un coupon de 40 fr. à détacher le 1<sup>er</sup> février prochain, c'est-à-dire dans quatre mois. Or, les actions de cette Société étant cotées officiellement aux environs de 990 francs, elles représentent un placement à plus de huit pour cent et comme elles sont destinées à être capitalisées à cinq pour cent, elles ont encore devant elles une marge de plusieurs centaines de francs de hausse dont peuvent profiter les nouveaux acquéreurs.

Éviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Dixième Année Journal Financier 52 N° par An  
PARAIT TOUS LES DIMANCHES  
**9 FRANCS PAR AN**  
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.  
Chaque abonné reçoit gratuitement :  
Le Bulletin Authentique  
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS  
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier  
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris  
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.

### Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par M<sup>lle</sup> Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

MAISON FONDÉE EN 1863

### AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

Succursales à

St-Étienne, rue Ste-Catherine, 6  
Grenoble, Place Grenette.

**LE CAFÉ DES GOURMETS**  
est composé des meilleures sortes.  
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.  
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**  
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ABONNEMENTS SANS FRAIS

A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

A l'Agence FOURNIER,

14, rue Confort, à l'Entresol.

### ASTHME & CATARRHE

GUÉRIS PAR LES CIGARETTES ESPIC 2 fr. par boîte  
1<sup>re</sup> Ph<sup>ie</sup>. — DÉPÔT : 128, r. St-Lazare, PARIS